

36^e Assemblée générale

Procès-verbal de la séance du jeudi 3 mai 2018

Lieu	Moulin Semblanet, Martigny Bourg
Heure	20h10
Présents	M. Gaëtan Cassina, président Mme Christine Payot, secrétaire M. René Pierroz, trésorier Mme Carole-Lyne Farquet M. Christophe Lugon-Moulin M. Michel Voillat M. Arnaud Meilland M. Roland Farquet
Excusées	Mme Carine Antonio Mme Geneviève Nanchen

1. Mot d'introduction du président

Le président ouvre la séance à 20 h10. Il souhaite la bienvenue aux membres dont le nombre cette année est assez limité.

Il évoque les personnes excusées (16) et précise que la commune est représentée par Mme Aurélie Chappaz-Seng.

La secrétaire du comité fait circuler une liste des présences ; 24 membres de l'association sont présents dont 8 membres du comité (voir liste des présences).

Le président fait circuler aux membres présents une version du procès-verbal de l'Assemblée du 3 mai 2017.

Ce procès-verbal est accepté sans commentaire particulier.

2. Rapport annuel du président pour les activités 2016

Le président lit le rapport d'activités du comité pour l'année 2017 dont le texte intégral est annexé au présent PV.

Nous étions 248 membres en octobre 2017. Nous sommes plus près des 250 aujourd'hui, le chiffre est donc stabilisé. Une nouvelle formule de carte d'adhésion a par ailleurs été imprimée récemment et est distribuée aux membres présents en les encourageant à un

travail de prosélytisme véhément. A ce sujet, le président relève la présence ce soir de son concepteur, Didier Abbet, notre graphiste attiré depuis 5 ans.

3. Rapport du caissier/trésorier 2017

Lecture des comptes d'exploitation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 par notre caissier M. René Pierroz.

Bilan au 31.12.2017 :

ACTIF

Compte postal :	CHF 4'017.10
Compte d'épargne :	CHF 6'041.20
TOTAL :	CHF 10'058.30

PASSIF

Capital ancien :	CHF 11'079.40
- exc. charges :	CHF 1'021.10
TOTAL :	CHF 10'058.30

Le rapport du trésorier ne soulève aucune question de la part des membres.

A la fin de l'assemblée générale, le trésorier transmet à la secrétaire ces comptes d'exploitation au 31.12.2017.

M. Bernard Pittet a révisé les comptes avec M. Mario Berera et donne lecture de leur rapport. Il prie l'assemblée des membres présents de les approuver. L'assemblée approuve les comptes 2017 et en donne décharge avec remerciements au trésorier, René Pierroz.

Le réviseur des comptes transmet au président le rapport de contrôle des comptes 2017.

4. Admission de nouveaux membres

Régulièrement, de nouvelles adhésions compensent les départs et les décès. Parmi nos nouveaux adhérents, nous relevons la présence ce soir de M. Jean-Claude Luy, descendant de Charles Luy, premier organiste de Martigny, et donc d'André Luy, organiste de la cathédrale de Lausanne, qui fut le professeur de piano de Gaëtan Cassina à La Chaux-de-Fonds voilà bien des années.

5. Renouvellement du comité

Au cours du printemps, le comité a décidé qu'une réorganisation en son sein s'imposait afin de retrouver de l'efficacité. A ce titre, il a convenu de décharger Gaëtan Cassina des fonctions opérationnelles qu'il remplit depuis 11 ans et elle propose Christophe Lugon-Moulin pour le remplacer.

Le comité décide également de créer une exceptionnelle présidence d'honneur pour Gaëtan Cassina en rappelant qu'il siège au comité sans discontinuer depuis 1977 ! Il

continuera de siéger au comité tant qu'il le désirera et ses membres espèrent pouvoir compter encore longtemps sur ses compétences, sa pugnacité et sa fidèle amitié.

Ces mesures sont approuvées par acclamation. Un cadeau est remis à Gassina Cassina, bien faible témoignage de la gratitude de notre association ; nous croyons savoir qu'un petit groupe œuvre déjà dans l'ombre pour assurer sa canonisation prochaine (nom de code : « Gaetano santo subito ! »)

Pour sa part, René Pierroz fonctionne comme caissier-trésorier également depuis 1977 ! Là-aussi, nous avons jugé que son travail méritait aujourd'hui d'être relayé par des forces neuves. L'assemblée le remercie donc chaleureusement de son engagement impeccable durant toutes ces années ; un petit cadeau lui est également remis.

Notre secrétaire depuis 18 ans, Christine Payot, nous a fait part de son désir d'être déchargée de sa fonction. Nous la remercions de son immense travail, et comme elle reste active au sein du comité, elle sera dignement honorée à une prochaine occasion.

Deux admissions au comité sont donc proposées :

- Mme Geneviève Nanchen, sollicitée, a accepté de réintégrer notre comité dont elle fit partir voici quelques années. Nous nous réjouissons de retrouver sa compétence et sa passion pour l'architecture.
- Mme Carole Lyne Farquet (nièce de), fondée de pouvoirs dans un bureau d'architecture locale, a accepté de mettre à notre disposition ses compétences et son dynamisme. Elle intègre notre comité où elle va investir les fonctions de secrétaire et de trésorière, à l'exception de l'établissement des procès-verbaux qui sera assuré par son tonton.

Toutes deux sont chaleureusement accueillies et remerciées de leur engagement. L'auteur du présent PV fait remarquer que dès lors la parité hommes/femmes sera établie au sein de notre comité opérationnel, si l'on fait abstraction bien-sûr de la personne de Gaëtan Cassina, désormais président d'honneur olympien – maître de la foudre et du tonnerre – qui survolera les débats et tranchera.

6. Projets 2018

Au vu des présidences flottantes sans doute, la parole est transmise à Roland Farquet. L'année 2018 sera occupée, outre nos sorties ordinaires de printemps et d'automne, par deux objectifs centraux.

Tout d'abord, rétablir un contact avec notre Commune, de laquelle quelques différends nous ont quelque peu éloignés. Ce sera la tâche centrale de notre nouveau président.

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de notre association (fondée en 1957 mais créée officiellement en 1959), nous travaillons depuis quelques mois à l'élaboration d'un bulletin spécial qui présentera les 60 années écoulées en matière des différents patrimoines locaux, avec force documents, photographies, etc. Ce bulletin sera aussi l'occasion de situer l'action de notre association, avec ses réussites et ses échecs.

Pour ce faire, une campagne de dons et de sponsoring sera lancée ce printemps pour la réalisation d'une publication qui dépasse nos ressources ordinaires.

7. Divers

7.1. Christophe Lugon-Moulin retrace succinctement l'origine de notre brouille avec les instances communales, dont il ressort que nos griefs sont l'incompétence ou au mieux l'indolence des services communaux en matière de constructions, dont beaucoup de nos membres nous ont fait remarquer les dérives (défiguration de nombreuses zones – le Coin de la Ville ! –, nombreuses démolitions, laxisme, absence de planification, etc.)

Mme Chappaz-Seng prend la parole et informe l'assemblée que dans le cadre de la LAT la Commune doit dans les 7 ans revoir son plan de zones et adapter son règlement des constructions. A cette occasion, une réflexion de fond doit être menée.

Gaëtan Cassina insiste sur le fait que la densification, maître-mot en matière d'aménagement urbain, est surtout perçue comme un moyen de faire tout et n'importe quoi. Il déplore la faiblesse de l'autorité communale face aux promoteurs et son incapacité à fixer un cadre à leur action.

Michel Voillat relève que la densification est, bien plus qu'un ensemble de normes et de réglementations, une question d'appréciation (exemple : îlot Balma). Or, il est dramatique de voir que toute notion à cet égard fait défaut à Martigny, où l'intérêt de quelques-uns semble primer l'intérêt public.

7.2. In extremis, M. Edmond Voeffray, auteur du récent bulletin sur l'orgue paroissial, communique qu'ont été retrouvées des partitions de Charles Luy (premier organiste) ; elles sont en cours de déchiffrement et il nous en donnera des nouvelles ultérieurement.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée.

Gaëtan Cassina introduit l'orateur du jour, M. Romain Andenmatten, archéologue, et le thème choisi :

Recherches autour du Mur (dit) d'Hannibal. De la découverte
archéologique à l'histoire des Alpes poenines

Cette conférence, d'environ une heure, est passionnante et s'avère de très haut niveau ; elle fait ensuite l'objet de nombreuses questions informelles.

A partir de 21 heures, la soirée se poursuit autour d'un verre de l'amitié et d'une petite collation.

Martigny, le vendredi 4 mai 2018

Pour le comité :
Roland Farquet

Liste des annexes :

1. Liste des présences
2. Rapport d'activités du président
3. Comptes 2017
4. Rapport 2017 des réviseurs des comptes